

ARCHIVES DE PARIS

Direction des contributions directes de la Seine

**États de sections  
du cadastre parisien  
(1858)**

D4P2 1 à 41

Répertoire numérique établi par Nathalie BONNARD

Janvier 2012

*Délai de communicabilité : immédiat*

# INTRODUCTION

## Contexte

Les 41 registres des états de sections du cadastre parisien (1858) représentant environ 1,50 ml proviennent de la direction des contributions directes de la Seine et ont été versées aux Archives à une date inconnue.

## Contenu et structure

### Présentation du contenu

Soucieux d'abolir les inégalités fiscales liées aux privilèges de l'Ancien Régime, Napoléon institue par la loi du 15 septembre 1807 un cadastre parcellaire, communément appelé "napoléonien", avec un double objectif : être un outil fiscal, permettant de répartir équitablement entre les citoyens des contributions foncières proportionnelles aux revenus et être un outil juridique susceptible d'établir la possession du sol.

La loi prévoit l'établissement d'une documentation graphique parcellaire, les plans cadastraux, et d'une documentation écrite permettant de recenser les propriétaires de chaque parcelle : les états de sections et les matrices cadastrales. Un arrêté préfectoral du 25 avril 1809<sup>1</sup> détermine cependant une organisation spéciale pour l'expertise cadastrale de la ville de Paris qui laisse aux directeurs et aux préfets l'initiative de la rédaction d'un cadastre différent de ce qu'il est dans le reste de la France. Le *Recueil méthodique des lois, décrets, règlements, instructions et décisions sur le cadastre de la France*, paru en 1811, prévoit dans son article 18, que "les propriétés bâties n'étant pas susceptibles d'un allivrement<sup>2</sup> fixe, il a été nécessaire de les distinguer des autres et de les retirer du cadastre" et précise dans son article 539 que "les maisons des villes, des bourgs et des communes peuplées ne sont pas susceptibles d'être divisées en classe : chaque maison est évaluée séparément".

De fait, l'application à Paris s'avère malaisée tant pour le lever des plans que pour la confection des registres d'évaluation, au point que certains ont affirmé que Paris ne dispose d'aucun cadastre avant 1974. Des études récentes menées par Jean-Philippe Dumas<sup>3</sup> et Françoise Bourillon<sup>4</sup> permettent plutôt de conclure à une "difficile émergence du cadastre parisien" tout au long du XIXe siècle.

---

<sup>1</sup> D2P2 11, état du répartition pour 1810, p. 177 sq

<sup>2</sup> L'allivrement est la "somme à laquelle le revenu net imposable est fixé [à la suite de l'évaluation cadastrale] pour l'assiette de la contribution foncière" d'après Larousse (Pierre), *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle*, Paris, 1866, tome 1, p. 221.

<sup>3</sup> DUMAS (Jean-Philippe), "Représentation et description des propriétés à Paris au XIXe siècle : cadastre et plan parcellaire", *Mélanges de l'École française de Rome : Italie et Méditerranée*, tome 111, 1999-2, p. 779-793.

<sup>4</sup> BOURILLON (Florence), "La difficile émergence des cadastres urbains", in DEMEULENAERE-DOUYERE (Christiane), PLOUVIER (Martine), SOUCHON (Cécile) (dir.), *Des images et des mots : les documents figurés dans les archives*, Paris, éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2010, p. 277-292.

Dans un premier temps, à partir de 1807, sont levés des plans d'îlots par quartiers, en actualisant le canevas établi sur une triangulation rigoureuse par Verniquet. A partir de 1810, Philibert Vasserot confectionne des feuilles d'immeubles par îlots au 1/200e, plus détaillées et plus pratiques pour l'évaluation fiscale. L'opération est suspendue par le conseil municipal en 1834 et l'emploi de géomètre du cadastre parisien est supprimé en 1855.

Dans un second temps, la direction des contributions directes de la Seine fait dresser des procès-verbaux d'expertise "par îlot et suivant l'ordre des maisons portées au plan cadastral", en commençant par les 4<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> arrondissements anciens, comme le prévoit l'arrêté du 25 avril 1809. Mais, ainsi que l'explique Françoise Bourillon dans son article "A propos de la représentativité du cadastre : les Contributions directes et le cadastre parisien au XIXe siècle"<sup>5</sup>, "la tâche s'avère cependant beaucoup plus complexe que ne l'avait imaginé le préfet Frochot. Il apparaît rapidement impossible d'expertiser dans un temps relativement limité l'ensemble des maisons de Paris. Certains quartiers ne sont même pas expertisés que d'autres doivent déjà subir une révision ! Les inégalités sont évidentes et d'autant plus aggravées que la conjoncture immobilière évolue fortement".

Après la mise en sommeil des opérations cadastrales de 1834 décidée par le conseil municipal parisien, les évaluations et réévaluations s'achèvent finalement en 1838. Les contrôleurs des contributions directes se tournent alors vers les communes de proche banlieue. Ce n'est qu'en 1850 que le directeur des contributions directes de la Seine, Bastide, lance une nouvelle évaluation des propriétés bâties de la ville de Paris qui donne naissance aux calepins de révision du cadastre. Ces calepins regroupent sur une même feuille l'ensemble des renseignements servant au calcul des contributions directes : cote foncière, mobilière et personnelle, et patente.

Son successeur Charleuf, constatant qu'"il n'existe aucun registre, aucun document où l'on puisse constater, retrouver et suivre les changements successifs survenus parmi les propriétaires, dire en quelles mains les propriétés sont passées" ou encore évaluer "les transformations qu'elles ont subies, les dates et les motifs de leurs transformations"<sup>6</sup>, décide de faire établir des "états de sections" susceptibles de répondre à ces questions.

Ces "tableaux indicatifs des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus (classés par voies)", réalisés en 1858, font l'objet du présent inventaire.

L'annexion au 1er janvier 1860 des communes alentour et le redécoupage du territoire parisien font perdre à ces registres toute valeur et c'est le système des calepins du cadastre, feuillets mobiles classés par rues, facilement utilisables dans les nouveaux arrondissements, qui prend le relais.

---

<sup>5</sup> BOURILLON (Florence), "A propos de la représentativité du cadastre, les Contributions directes et le cadastre parisien au XIXe siècle", in BOURILLON (Florence), VIVIER (Nadine) et CLERGEOT (Pierre) (dir.). *De l'estime au cadastre en Europe. Les systèmes cadastraux aux XIXe et XXe siècles : colloque des 20 et 21 janvier 2005*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2008, p. 374.

<sup>6</sup> D2P2 16, p. 298, rapport sur le répartition de 1857 (1856).

Après l'incendie de l'Hôtel de ville en mai 1871, un nouveau plan parcellaire est dressé par le Service du plan de Paris. Il aboutit en 1900 à la publication de 762 feuilles jointives de format 80x55 cm au 1/500e, accompagnées de "fiches parcellaires" indiquant le nom du propriétaire et l'estimation de la valeur des bâtiments et du sol de la parcelle (au recto) accompagnées (au verso) d'un croquis précisant les affectations et les emprises au sol de chaque bâtiment, le nombre d'étages, les cours et les jardins. C'est ce fichier des propriétés bâties, peu conforme au modèle des matrices cadastrales employées dans le reste de la France, qui fait office de cadastre pour Paris jusqu'au lever effectué par les services fiscaux en 1974.

### Mode de classement

Ces états de sections ont été classés :

par arrondissement ancien

puis par quartier, en utilisant l'ordre et la nomenclature du *Petit atlas pittoresque des quarante-huit quartiers de la ville de Paris* de Perrot.

### Lacunes

Florence Bourillon affirme que 58 états de sections, couvrant les 48 quartiers parisiens ont été réalisés, dont un double a été déposé à l'Hôtel de ville<sup>7</sup>.

Seuls 41 registres nous sont parvenus.

Les quartiers du Faubourg Montmartre (2<sup>e</sup> arrondissement ancien), Montmartre (3<sup>e</sup> arrondissement ancien), Sainte-Avoüe (7<sup>e</sup> arrondissement ancien), de l'Île Saint-Louis (9<sup>e</sup> arrondissement ancien) et les 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> arrondissements anciens tout entiers manquent : c'est donc tout le sud du cœur parisien et quelques quartiers du nord qui ont disparu. De plus, les quartiers restants sont lacunaires<sup>8</sup> : manquent en particulier le premier volume (et donc les nomenclatures des voies) des quartiers de la Porte Saint-Martin (5<sup>e</sup> arrondissement ancien) et du Temple (6<sup>e</sup> arrondissement ancien).

## Conditions d'accès et d'utilisation

### Conditions d'accès

La commission d'accès aux documents administratifs (CADA) estime que toute personne, qu'elle soit ou non propriétaire dans la commune, tire du principe ancien de libre communication des documents cadastraux établi par la loi du 7 messidor an II (nonobstant l'abrogation de cette loi) le droit d'obtenir de façon ponctuelle des extraits d'informations cadastrales, alors même que ces informations sont couvertes par le secret de la vie privée protégé par le II de l'article 6 de la loi du 17 juillet 1978.

S'agissant d'états de sections plus que centenaires, ces registres sont librement consultables, sous réserve de leur bon état de conservation.

---

<sup>7</sup> BOURILLON (Florence), *op. cit.*, p. 385.

<sup>8</sup> *Ibid.*

## Conditions de reproduction

L'arrêt "Altimir" prononcé le 12 juillet 1995 par le Conseil d'Etat prévoit que toute personne tire du principe ancien de libre communication des documents cadastraux le droit d'obtenir la communication ponctuelle d'extraits d'informations cadastrales sur support papier concernant diverses parcelles de terrain.

Cette communication peut se faire, au choix du demandeur et dans la limite des possibilités techniques de l'administration, par la délivrance d'une copie sur papier ou sur cédérom, sous réserve que la reproduction ne nuise pas à la conservation du document (article 4 de la loi du 17 juillet 1978). S'agissant de registres, il est impossible de les photocopier, sous peine de dégrader les reliures. Il est en revanche possible de les photographier, sans flash.

La diffusion des documents cadastraux ainsi reproduits, que ce soit pour un usage privé ou public, en vue de travaux personnels, d'une publication, d'un site Internet, d'un tournage... est une réutilisation, soumise aux limites fixées par les articles 10 et suivants de la loi du 17 juillet 1978. Il convient donc de se renseigner auprès des présidents de salle sur les modalités de réutilisation prévues pour les documents des Archives de Paris et de ne pas hésiter à remplir un formulaire de demande d'autorisation de publication et de diffusion.

## SOURCES COMPLEMENTAIRES

### Aux Archives de Paris

#### Cadastre des communes annexées en 1860

**D5P2 1-74** : états de sections et matrices cadastrales d'Auteuil, Batignolles-Monceau, Belleville, Charonne, La Chapelle, La Villette, Montmartre, Passy et Vaugirard (vers 1825-1860)

**D6P2 2, 4, 7 et 8** : tableaux d'assemblage et plans cadastraux des communes d'Auteuil (1825), Belleville (1812), Bercy (1811), Charonne (1812), La Chapelle (vers 1814), La Villette (1812), Montmartre (s.d.), Passy (1825) et Vaugirard (vers 1823).

**PLANS 3394** : plan cadastral par masses de cultures des communes de Clichy, La Chapelle, La Villette et Montmartre (vers 1802) [représentant également la commune de Batignolles-Monceau, créée en 1830].

**ATLAS 95** : tableaux d'assemblage et plans cadastraux de la commune de Batignolles-Monceau (1847) et des sections B et C de Neuilly-sur-Seine (1846).

*consultables sur le site des Archives de Paris <http://canadp-archivesenligne.paris.fr/>*

**VQUATER 67-97** : états de sections et matrices cadastrales des communes de La Chapelle (1847-1860), Grenelle (1847-1860), Montmartre (1827-1860) et Vaugirard (1823-1860)

#### Cadastre des arrondissements nouveaux

**D5P2 75-126** : états de sections et matrices cadastrales des 12<sup>e</sup>- 13<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> arrondissements.

**1Fi 1742-4996** : plans parcellaires de la Ville de Paris au 1/500<sup>e</sup>, 1/1000<sup>e</sup> et 1/2000<sup>e</sup> (1900-1994)  
*après la disparition du plan parcellaire haussmannien dans l'incendie de l'Hôtel de ville de 1871, les 904 feuilles de la première édition de 1900 tiennent lieu de plan cadastral à la ville de Paris jusqu'aux levés réalisés par l'administration fiscale en 1974-1977.*

**VBISG 2 1-28** : états de sections et matrices cadastrales des 15<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements (1860-1864).

**2529W 1-119** : matrices cadastrales et tables des propriétaires du 17<sup>e</sup> arrondissement (quartiers des Ternes, de la Plaine-Monceau, des Batignolles et des Épinettes) (1980).

#### Autres documents provenant de la direction des services fiscaux

**D2P2 1-31** : contributions directes. - Généralités sur le répartition et le sous-répartition (1791-1890)

*en particulier D2P2 10-17 : rapports et comptes-rendus du directeur des contributions directes sur le répartition, le cadastre et le service des contributions directes (1805-1890).*

**D1P4 1-1237** : calepins des propriétés bâties (1852, 1862, 1876 et 1900) ;

**D1P4 1238-1673** : calepins des propriétés bâties des 6<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> arrondissements (1876-1987)

*il s'agit de dossiers décrivant chaque immeuble dans un but d'évaluation fiscale, classés par ordre alphabétique des rues.*

**2482W 1-118** : "fiches parcellaires" des 3e, 5e, 6e, 7e, 12e, 13e, 14e, 16e et 20e arrondissements (1899-1983)

*deux autres collections de "fiches parcellaires", servant d'états de sections aux plans parcellaires municipaux, sont en cours de versement par la direction de l'urbanisme de la ville de Paris.*

**PEROTIN/3032/56/1 1-581** : cadastre de 1900, livre foncier de la Ville de Paris ; service des contributions directes de la Ville de Paris : registres de la taxe sur la valeur des propriétés bâties, états matrices de la contribution foncière et des taxes municipales (1900-1940)

*en particulier PEROTIN/3032/56/1 248-330 : états récapitulatifs de détermination de la valeur immobilière des propriétés bâties et non bâties (classés par rues) qui indiquent le nom du propriétaire, la nature de la propriété (logement, locaux commerciaux, bureaux, chantier, atelier,...), la superficie du bâtiment et des cours et jardins éventuels et la superficie totale, la valeur locative en 1901, les évaluations des contrôleurs et répartiteurs des impôts, des architectes voyers et l'évaluation définitive.*

**1228W 1-80** : cadastre de 1900, livre foncier de la Ville de Paris.

**D2P4 1-51** : procès-verbaux d'évaluation des propriétés (1900-1925), carnets des établissements industriels (1853-1881), bulletins des constructions nouvelles (1875-1922).

**D3P4 1-6** : registres statistiques classés par arrondissement et par quartier sur le montant des contributions directes (vers 1860-1876) avec des historiques de quartier et des statistiques sur les patentes par métier.

**D7P2 910-153** : états des propriétés bâties qui, par suite de construction, reconstruction, agrandissement, démolition totale ou partielle ou changement de destination, donnent lieu à augmentation ou à diminution du contingent des contributions foncières, des portes et fenêtres ou personnelle et mobilière pour les années fiscales 1846-1896.

### Documents provenant de la direction de l'Enregistrement

**DQ18 1-2012** : sommier foncier de la ville de Paris (1809-1945)

*s'étendant sur 3 tranches chronologiques (1809-1854, 1854-1880 et 1880-1945), ces registres indiquent pour chaque adresse les noms des propriétaires, la nature, le montant et la date des mutations (sur la page de gauche), les titulaires de baux et le montant du revenu [principalement pour les premières séries] (sur la page de droite).*

**3452W, 3484W, 1792W, 1725W et 3415W** : sommier foncier des 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements (1942-1976)

## Aux Archives nationales

### A la section des cartes et plans

**F<sup>31</sup> 1-2** : atlas général de Paris (1807-1821) : plans des quartiers selon l'ordre des anciens arrondissements

*consultables sous forme de microfilms*

**F<sup>31</sup> 3-72** : plans cadastraux de Paris dressés par Philibert Vasserot (1809-1854) : feuilles d'immeubles classées selon l'ordre des arrondissements actuels

**F<sup>31</sup> 73-96** : plans cadastraux de Paris dressés par Philibert Vasserot (1809-1854) : 24 atlas de plans de maisons par îlots, classées selon l'ordre des anciens arrondissements  
*consultables sous forme de microfilms et sur le site des Archives de Paris <http://canadp-archivesenligne.paris.fr/>*

**F<sup>31</sup> 97** : notices relatives aux monuments publics de Paris, rédigées par Philibert Vasserot (1834).

**F<sup>31</sup> 98-104bis** : plans cadastraux des communes rattachées à Paris en 1859 (1799-1863)

## **A la bibliothèque historique de la ville de Paris**

**RESERVE A 1513** : plan parcellaire de la rive droite de Paris établi par Vasserot et Bellanger (vers 1833)

*consultables sur le site des Archives de Paris, <http://canadp-archivesenligne.paris.fr/>, ces 29 feuilles et leur tableau d'assemblage concernent 37 quartiers sur 48 (manquent les quartiers du Temple, de St Martin des Champs, du Roule, des Champs-Élysées, du Faubourg Poissonnière, du Faubourg St Denis, de la Porte St Martin, de Popincourt, de St Marcel, du Jardin du Roi, de l'Observatoire).*

**REF° AT 121** : plans cadastraux de la commune de La Villette (vers 1840)

*consultables sur le site des Archives de Paris, <http://canadp-archivesenligne.paris.fr/>.*

## **A la direction de l'urbanisme de la ville de Paris (service de la topographie et de la documentation foncière)**

**CN/2-218** : tableaux d'assemblage (après 1860) et plans cadastraux des communes d'Auteuil (1842), Belleville (1844), Bercy (1843), Charonne (1844), Gentilly (1845), Grenelle (1845), Ivry-sur-Seine (1848), La Chapelle (1846), La Villette (1843), Le Pré-Saint-Gervais (1840), Montmartre (1843), Montrouge (1840-1846), Passy (1846), Saint-Mandé (1849) et Vaugirard (1846).

*consultables sur le site des Archives de Paris, <http://canadp-archivesenligne.paris.fr/>.*

**PP/11719-12001** : plan parcellaire municipal (1871-1896)

*consultables sur le site des Archives de Paris, <http://canadp-archivesenligne.paris.fr/>, ces 142 feuilles aquarellées, de très grand format, ont donné naissance à la collection des plans parcellaires de la Ville de Paris au 1/500<sup>e</sup> (1900).*

## BIBLIOGRAPHIE

*Les cotes en gras font référence à des ouvrages conservés dans la bibliothèque des Archives de Paris.*

### Recueils réglementaires

BLOCK (Maurice), articles "Cadastré" et "Contributions directes", *Dictionnaire de l'administration française*, Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1862, p. 256-263 et 547-583.

**5Ab 12(1)**

BLOCK (Maurice), article "Impositions directes", *Administration de la ville de Paris et du département de la Seine*, Paris, Guillaumin, 1884, p. 135-163.

**18Eb(3)**

### **Généralités sur le cadastre**

BRETON (Jules), *La réorganisation cadastrale et la conservation du cadastre en France*, Paris, Guillaumin, 1889, 212 p.

**5Cb 228**

*Recueil méthodique des lois, décrets, règlements, instructions et décisions sur le cadastre de la France*, Imprimerie impériale, 1811, 183 p.-3 pl.

Consulté en ligne le 3 janvier 2012 à <http://cadastre.pagesperso-orange.fr/recueil/recueil.htm>

*Règlement général pour l'exécution des opérations cadastrales*, Paris, Imprimerie royale, 1821, 54 p.-pl.

**D2P4 49**

HERBIN (René) et PEBEREAU (Alexandre), *Le cadastre français*, Paris, Lefèvre, 1953, 407 p. et *Supplément à jour des nouvelles dispositions introduites à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1956 par la réforme de la publicité foncière*, Paris, Lefèvre, 1958, 203 p.

### **Généralités sur les contributions foncières**

COMMISSION DE RECHERCHE ET DE PUBLICATION DES DOCUMENTS RELATIFS A LA VIE ECONOMIQUE DE LA REVOLUTION, *Les contributions directes : instructions, recueil de textes et notes*, Paris, Imprimerie nationale, 1915, 1178 p.

**12Db 301**

COMMISSION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES DE LA VILLE DE PARIS, *Documents relatifs aux contributions directes*, Paris, Charles de Mourgues, 1873, 167 p.

**50Db 19**

COMMISSION DES CONTRIBUTIONDE DIRECTES DE LA VILLE DE PARIS, *Législation (1900-1928) relative aux contributions directes et taxes assimilées appliquées à Paris*, 1928, 67 p.

**50Db 16**

FONTAINE (Albert), *Mémoire sur la commission de répartition des contributions directes de la vile de Paris*, Paris, Richard, 1877, 16 p.

**50Db 11**

## Etudes historiques

BOURILLON (Florence), VIVIER (Nadine) et CLERGEOT (Pierre) (dir.). *De l'estime au cadastre en Europe. Les systèmes cadastraux aux XIXe et XXe siècles : colloque des 20 et 21 janvier 2005*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2008, 423 p.-8 p. de pl.

**CIDI Fd 46/8° 4844**

GRINEVALD (Paul-Marie), *Le cadastre, guide des sources*, 3e éd. revue et augm., Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2007, 374 p.

Consulté en ligne le 3 janvier 2012 à [http://www.comite-histoire.minefi.gouv.fr/fiscalite/cadastre/le-cadastre.-introduction/downloadFile/attachedFile/Guide\\_du\\_cadastre\\_3e\\_ed\\_2007.pdf](http://www.comite-histoire.minefi.gouv.fr/fiscalite/cadastre/le-cadastre.-introduction/downloadFile/attachedFile/Guide_du_cadastre_3e_ed_2007.pdf)

LAVIGNE (Stéphane), *Le cadastre de la France*, Paris, Presses universitaires de France, 1996, 126 p., (Que sais-je ? ; 3174).

MAURIN (André), *Le cadastre en France : histoire et rénovation*, Paris, éd. du CNRS, 1990, 413 p.

TOUZERY (Mireille), *Atlas de la généralité de Paris au XVIIIe siècle : un paysage retrouvé*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1995, 175 p.

**4° 1028**

## **Histoire du cadastre parisien**

BOURILLON (Florence), "A propos de la représentativité du cadastre, les contributions directes et le cadastre parisien au XIXe siècle", in BOURILLON (Florence), VIVIER (Nadine) et CLERGEOT (Pierre) (dir.). *De l'estime au cadastre en Europe. Les systèmes cadastraux aux XIXe et XXe siècles : colloque des 20 et 21 janvier 2005*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2008, p. 369-391.

**CIDI Fd 46/8° 4844**

BOURILLON (Florence), "La difficile émergence des cadastres urbains", in DEMEULENAERE-DOUYERE (Christiane), PLOUVIER (Martine), SOUCHON (Cécile) (dir.), *Des images et des mots : les documents figurés dans les archives*, Paris, éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2010, p. 277-292.

BOURILLON (Florence), "[Compte-rendu de] *Les Parisiens et la modernisation de la ville au XIXe siècle : évaluer, transformer et construire la ville. Mémoire pour le diplôme d'habilitation à diriger des recherches*", *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2002, n°24, p. 228-235. Consulté en ligne le 3 janvier 2012 à <http://rh19.revues.org/index404.html>.

**Per 1270**

COYECQUE (Ernest), "Les plans cadastraux de la ville de Paris aux Archives nationales", *Bulletin de la société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 1908, t. X, p. 238-278.

**Per 14(19)**

DUMAS (Jean-Philippe), "Représentation et description des propriétés à Paris au XIXe siècle : cadastre et plan parcellaire", *Mélanges de l'École française de Rome : Italie et Méditerranée*, tome 111, 1999-2, p. 779-793.

Consulté en ligne le 3 janvier 2012 à [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mefr\\_1123-9891\\_1999\\_num\\_111\\_2\\_4669](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mefr_1123-9891_1999_num_111_2_4669)

**Br 68**

DUMAS (Jean-Philippe), "L'histoire d'un immeuble à Paris", *Colonnes*, n°13, avril 1999, p. 6-7.

**Per 1272(13)**

LE MOËL (Michel), *Introduction au répertoire des plans cadastraux de Paris : cotés F31 3 à 72, levés de 1809 à 1854*, Paris, Imprimerie nationale, 1969, 15 p.-2 f. de pl.

**7Eb 42**

PETITBERGHEIN (C.), "Vers la confection d'un cadastre de Paris", *Revue de la Direction générale des impôts*, n° 34, mars 1975, p. 8-15.

**5Eb 197**

PICARLE (André), "Le plan parcellaire de Paris", *Cahiers du CREPIF*, n°54, mars 1996, p. 9-19

**Per 1124(54)**

PINON (Pierre), LE BOUDEC (Bertrand), *Les plans de Paris : histoire d'une capitale*, Paris : Atelier parisien d'urbanisme, 2004, 135 p.

**4°2082/CIDI D15 et Usuel JH 57**

SOUCHON (Cécile), "Philibert Vasserot (1773-1840), auteur des atlas des quartiers de Paris", in BOURILLON (Florence), VIVIER (Nadine) et CLERGEOT (Pierre) (dir.). *De l'estime au cadastre en Europe. Les systèmes cadastraux aux XIXe et XXe siècles : colloque des 20 et 21 janvier 2005*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2008, p. 253-275.

**CIDI Fd 46/8° 4844**

### **Numérotation des voies parisiennes**

INSTITUT D'HISTOIRE DE PARIS, *Concordance entre la numérotation sectionnaire et la numérotation de type actuel de 2466 maisons de Paris établie sous la direction de Michel Fleury, suivie de la reproduction des concordances de Louis-Charles Taxil publiées par la Commission du Vieux Paris et de celle de l'Almanach Bottin de 1851*, Paris, Commission du Vieux Paris, 1995, env. 300 p.

**4° 972**

PRONTEAU (Jeanne), *Les numérotages des maisons de Paris du XVe siècle à nos jours*, Paris : Sous-commission de recherches d'histoire municipale contemporaine, 1966, 238-66-V p.

**Usuel Ji 3**

PERROT (Aristide-Michel) ; Fleury (Michel) et Pronteau (Jeanne) (éd.), *Petit atlas pittoresque des quarante-huit quartiers de la ville de Paris, 1834*, éd. en fac-simile, Paris, éd. de Minuit, s.d., 50 p.-100 p. de plans.

**4° 1885, Usuel Ji 4, 7Eb 25**

<b>SOMMAIRE</b>
-----------------

**D4P2 1-41 "Tableaux indicatifs des propriétés foncières, de leur  
contenance et de leurs revenus" (classés par voies)**

D4P2 1-6	1er arrondissement ancien
D4P2 7-10	2e arrondissement ancien
D4P2 11-13	3e arrondissement ancien
D4P2 14-17	4e arrondissement ancien
D4P2 18-21	5e arrondissement ancien
D4P2 22-25	6e arrondissement ancien
D4P2 26-28	7e arrondissement ancien
D4P2 29-34	8e arrondissement ancien
D4P2 35-37	9e arrondissement ancien
D4P2 38-41	10e arrondissement ancien

**Tableaux indicatifs des propriétés foncières,**  
**de leurs contenances et de leurs revenus**  
**(classés par voies)**

**1<sup>er</sup> arrondissement ancien**

D4P2 1-2	Quartier du Roule 1 f° 1-500, nomenclature des voies en tête 2 f° 501-722	1858
D4P2 3-4	Quartier des Champs Élysées 3 f° 1-500, nomenclature des voies en tête 4 f° 501-760	1858
D4P2 5	Quartier de la Place Vendôme f° 1-455, nomenclature des voies en tête	1858
D4P2 6	Quartier des Tuileries f° 1-100, nomenclature des voies en tête	1858

**2<sup>e</sup> arrondissements ancien**

D4P2 7-8	Quartier de la Chaussée d'Antin 7 f° 1-600, nomenclature des voies en tête 8 f° 601-728	1858
D4P2 9	Quartier du Palais Royal f° 1-327, nomenclature des voies en tête	1858
D4P2 10	Quartier Feydeau f° 1-300, nomenclature des voies en tête	1858

### **3<sup>e</sup> arrondissement ancien**

D4P2 11	Quartier du faubourg Poissonnière f° 1-446, nomenclature des voies en tête	1858
D4P2 12	Quartier Saint-Eustache f° 1-117, nomenclature des voies en tête	1858
D4P2 13	Quartier du Mail f° 1-161, nomenclature des voies en tête	1858

### **4<sup>e</sup> arrondissement ancien**

D4P2 14	Quartier Saint-Honoré f° 1-112, nomenclature des voies en tête	1858
D4P2 15	Quartier du Louvre f° 1-149, nomenclature des voies en tête	1858
D4P2 16	Quartier des Marchés f° 1-95, nomenclature des voies en tête	1858
D4P2 17	Quartier de la Banque de France f° 1-174, nomenclature des voies en tête	1858

### **5<sup>e</sup> arrondissement ancien**

D4P2 18	Quartier du Faubourg Saint-Denis f° 1-274, nomenclature des voies en tête	1858
D4P2 19	Quartier de la Porte Saint-Martin f° 593-698	1858
D4P2 20	Quartier de Bonne Nouvelle f° 1-227, nomenclature des voies en tête	1858
D4P2 21	Quartier de Montorgueil f° 1-241, nomenclature des voies en tête	1858

### **6<sup>e</sup> arrondissement ancien**

D4P2 22	Quartier de la Porte Saint-Denis f° 1-217, nomenclature des voies en tête	1858
D4P2 23	Quartier Saint-Martin des Champs f° 1-342, nomenclature des voies en tête	1858
D4P2 24	Quartier des Lombards f° 1-180, nomenclature des voies en tête	1858
D4P2 25	Quartier du Temple f° 601-614	1858

### **7<sup>e</sup> arrondissement ancien**

D4P2 26	Quartier du Mont de Piété f° 1-255, nomenclature des voies en tête	1858
D4P2 27	Quartier du Marché Saint-Jean f° 1-189, nomenclature des voies en tête	1858
D4P2 28	Quartier des Arcis f° 1-49, nomenclature des voies en tête	1858

### **8<sup>e</sup> arrondissement ancien**

D4P2 29	Quartier du Marais f° 1-368, nomenclature des voies en tête	1858
D4P2 30-31	Quartier Popincourt 7 f° 1-604, nomenclature des voies en tête 8 f° 605-915	1858
D4P2 32	Quartier du Faubourg Saint-Antoine f° 1-406, nomenclature des voies en tête	1858
D4P2 33-34	Quartier des Quinze Vingts 7 f° 1-600, nomenclature des voies en tête 8 f° 601-737	1858

## **9e arrondissement ancien**

D4P2 35	Quartier de l'Île Saint-Louis f° 1-104, nomenclature des voies en tête	1858
D4P2 36	Quartier de l'Hôtel de Ville f° 1-122, nomenclature des voies en tête	1858
D4P2 37	Quartier de la Cité f° 1-200, nomenclature des voies en tête	1858

## **10e arrondissement ancien**

D4P2 38	Quartier de la Monnaie f° 1-363, nomenclature des voies en tête	1858
D4P2 39	Quartier Saint-Thomas d'Aquin f° 1-447, nomenclature des voies en tête	1858
D4P2 40	Quartier des Invalides f° 1-550, nomenclature des voies en tête	1858
D4P2 41	Quartier du Faubourg Saint-Germain f° 1-335, nomenclature des voies en tête	1858

**ANNEXE**

## COMMENT FAIRE UNE RECHERCHE DANS LES ETATS DE SECTIONS DE 1858 ?

Les états de sections de 1858 indiquent pour chaque adresse le nom du propriétaire, la nature du bien immobilier (maison, cour, jardin, usine, chantier,...), sa surface, son évaluation fiscale et le nombre des portes et fenêtres imposables. Une colonne "Motifs de ces changements" précise les dates de construction ou de démolition d'un bâtiment, la nature (adjudication, succession) et la date d'un changement de propriétaire et renvoie à l'autre adresse lorsque l'immeuble a plusieurs entrées.

### Cas 1 : vous connaissez l'adresse de la propriété

#### 1.1 Il s'agit de l'adresse ancienne

Consultez la table alphabétique des rues du *Petit atlas pittoresque des quarante-huit quartiers de la ville de Paris (1834)* de Perrot (Usuel Ji 4 de la salle de lecture, également consultable en permanence scientifique) : cette table (p. 41-50) renvoie au numéro d'arrondissement ancien (en chiffres romains) et au numéro du quartier ancien (en chiffres arabes), ou au numéro d'une note (n+chiffre romain) si la rue a fait l'objet d'une addition ou d'une correction.

Pantin (chemin de ronde de la barrière de), voy. n. 97.	Pétrelle (rue), II-8.
Paon (impasse du), XI-42.	Phelipeaux (rue), VI-22.
Paon-Blanc (rue du), IX-34.	Philibert (cour), VI-24.
Paon-Saint-André (rue du), XI-42.	Picpus (barrière de), VIII-32.
Paon-Saint-Victor (rue du), XII-47.	Picpus (chemin de ronde de la barrière de), voy. n. 162.
Papillon (rue), II-8.	Picpus (rue de), VIII-32.
Papin (rue), voy. n. 260.	Pierre-à-Poisson (rue), IV-14.
Paradis-au-Mercis (rue de), VII-26.	Pierre-Assis (rue), XII-46.
<b>Paradis-Poissonnière (rue de), III-9.</b>	Pierre-au-Lard (rue), VII-25.
Parc-Royal (rue du), VIII-29.	Pierre-Lescot (rue), IV-13.
Parmentier (avenue), VIII-30.	Pierre-Levée (rue), VI-24.
	Pierre-Lombard (rue), XII-46.

**Exemple** : la rue de Paradis (dans l'actuel 10<sup>e</sup> arrondissement, près de la Porte Saint-Denis et de la du Faubourg-Poissonnière) est répertoriée comme "rue du Paradis-Poissonnière" dans l'ancien 3<sup>e</sup> arrondissement et dans le 9<sup>e</sup> quartier du Faubourg-Poissonnière.

Reportez-vous au plan indiqué et notez le nom du quartier puis consultez l'inventaire pour trouver la cote de l'état de section correspondant.

**Exemple** : l'état de section de la rue de Paradis (dans l'ancien 3<sup>e</sup> arrondissement et dans le 9<sup>e</sup> quartier du Faubourg-Poissonnière) est coté D4P2 11.

Reportez-vous à la nomenclature des voies (placée en tête de l'état de section) pour trouver la page de folio adéquate.

# VILLE DE PARIS.

3<sup>e</sup> Arrondissement municipal.

Quartier du faubourg Poissonnière



## TABLEAU INDICATIF

des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus.

TABLE, PAR ORDRE ALPHABETIQUE, DES RUES OU PORTIONS DE RUES COMPRISES DANS CE QUARTIER.

NOMS DES RUES.	PAGES.	NOMS DES RUES.	PAGES.	NOMS DES RUES.	PAGES.	NOMS DES RUES.	PAGES.
d'Abbeville	1 <sup>re</sup>	du faub. Poissonnière	114	Rue du Nord	313		
de Belunce	4	du faub. St. Denis	154	de Paradis	326		
Bonnefontaine Barre	12	de Fenelon	205	Petite Courtes	373		
de Bosguer	22	Cours de la ferme St. Lazare	209	Cours des petites Ecuries	383		
de Bouvines	24	hauterille	218	Rue des petites hotels	395		
de Chabrol	25	Lafayette	253	de Rocroy	409		
de Denain	51	Martel	283	de St. Quentin	421		
de Dunkerque	55	Maxagran	292	St. Vincent de paul	436		
de l'Echiquier	69	Impasse Maxagran	301	de Valenciennes	441		
d'Engbien	91	Rue des Messageries	303	Passage Violet	444		

**Exemple** : table alphabétique des voies de l'état de section coté D4P2 11 : la rue de Paradis commence à la page 326.

Reportez-vous à la page indiquée et feuillotez jusqu'au numéro que vous recherchez : au sein de chaque voie, adresses paires et impaires sont séparées et présentées dans un ordre croissant ou décroissant, selon l'humeur du rédacteur.

NOMS DES RUES	Numéros des maisons	Année de la mutation	NOMS ET PRÉNOMS des propriétaires	NATURE des propriétés	CONTENANCE	REVENU net imposable	OUVERTURES IMPOSABLES					MOTIFS des changements	
							Portes cochères	Portes bâtarde	Portes simples ou d'allées	Portes et fenêtres du rez-de-chaussée, entresol, 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> étages	Fenêtres du 3 <sup>e</sup> étage et au-dessus		Nombre des portes et fenêtres de maisons de 1 à 5 ouvertures
					mètres	cent.							
de Paradis	22	1859	La Cie des Cristalleries de St Louis par Seyler administrateur	Usine	1486	4.300	1		32				machine à vapeur démontée en 1856.

**Exemple** : D4P2 11, page 337 : au 22 rue de Paradis était installée une usine des christalleries de Saint-Louis, dont la machine à vapeur a été démontée en 1856.

## 1.2 Il s'agit de l'adresse actuelle

La *Nomenclature officielle des voies publiques et privées* éditée par la Mairie de Paris (consultable en usuel dans la salle de lecture) permet de repérer les éventuels changements de noms :

*Exemple* : rue du Pré aux Clercs :

*Historique "précédemment rue Neuve de l'Université. Percée en 1844 sur l'emplacement de l'Hôtel de Villeroy ; une ordonnance de police du 17 février 1847 en avait autorisé l'ouverture au public."*

Les deux grandes campagnes de numérotage des voies parisiennes ont eu lieu en 1805, à la suite du décret du 4 février 1805, et entre 1847 et 1855, à la suite de l'arrêté préfectoral du 28 juin 1847, il est probable que le numéro n'a pas changé. Vous pouvez le vérifier en comparant les registres du sommier foncier (DQ18 498 pour 1854-1880 et DQ18 1325 pour 1880-1945).

MUTATIONS.			BIENS IMMEUBLES.										
DATE de l'enregistrement ou de la déclaration.	NOMS des notaires et des autorités dont les actes émanent.	PRIX OU VALEUR, y compris les charges.	QUANTIER		RUE		NUMÉROS		ANCIEN . . . . .		NOUVEAU . . . . .		OBSERVATIONS.
			Neuve de l'Université								4		
11 mai 1854	Arrou	111314.60											
			Coulac		Boulevard de		70x6		8 avril 1854		100		

**Exemple** : DQ18 498 : dans le sommier foncier de 1854-1880 pour la rue Neuve de l'université (dont la table des voies indique le nouveau nom de "rue du Pré aux Clercs"), aucune mention d'ancien numéro de rue.

Consultez ensuite l'état de section en vous reportant aux explications du cas 1.1 ci-dessus.

## **Cas 2 : vous connaissez un nom de propriétaire**

L'état de section dispose uniquement d'une entrée par voie.

Pour localiser un propriétaire, vous pouvez utiliser *l'Almanach des 25 000 adresses des principaux habitants de Paris* (PER 296, pour 1822-1848) ou *l'Almanach Bottin* (PER 292 pour 1805-1986, consultable sur microfilms entre 1838 et 1959).

Notez cependant que certains peuvent habiter une location et qu'une même personne peut être propriétaire de plusieurs immeubles sans y résider...

<b>TABLE DES MATIERES</b>
---------------------------

<b>INTRODUCTION</b> .....	1
Contexte.....	1
Contenu et structure.....	1
Conditions d'accès et d'utilisation.....	3
<b>SOURCES COMPLEMENTAIRES</b> .....	5
Aux Archives de Paris.....	5
Aux Archives nationales (section des cartes et plans).....	6
A la bibliothèque historique de la ville de Paris.....	7
A la direction de l'urbanisme de la ville de Paris (service de la topographie et de la documentation foncière).....	7
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	8
<b>SOMMAIRE</b> .....	11
<b>CORPS DE L'INSTRUMENT DE RECHERCHE</b> .....	12
1 <sup>er</sup> arrondissement ancien.....	12
2 <sup>e</sup> arrondissement ancien.....	12
3 <sup>e</sup> arrondissement ancien.....	13
4 <sup>e</sup> arrondissement ancien.....	13
5 <sup>e</sup> arrondissement ancien.....	13
6 <sup>e</sup> arrondissement ancien.....	14
7 <sup>e</sup> arrondissement ancien.....	14
8 <sup>e</sup> arrondissement ancien.....	14
9 <sup>e</sup> arrondissement ancien.....	15
10 <sup>e</sup> arrondissement ancien.....	15
<b>ANNEXE</b> .....	16
Comment faire une recherche dans les états de sections de 1858 ?.....	17
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	21